



CHARLEMAGNE

PROVINCE DE QUÉBEC

**AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT VÉRIFICATEUR**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice administrative et greffière, que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le mardi 14 mai 2024 à 19h00, la trésorière déposera le rapport financier ainsi que le rapport des auditeurs externes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes.

Donné à Charlemagne
ce 24 avril 2024.

Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 24 avril 2024, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 24 avril 2024.

Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière